

Dernière mise à jour le 09 juin 2020

Semaine pour la qualité de vie au travail 2020

La Semaine pour la qualité de vie au travail (QVT) 2020 aura lieu du 15 au 19 juin 2020 et permettra de débattre des premiers enseignements de la crise sanitaire en matière de conditions de travail.

Sommaire

- La qualité de vie au travail
- La Semaine 2020 QVT 100 % digitale

La qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail est aujourd'hui un des 3 grands thèmes obligatoires de la NAO (négociation annuelle obligatoire) dans les entreprises de 50 salariés et plus, ainsi que dans les entreprises de moins de 50 salariés dotées d'un délégué syndical.

La QVT regroupe les actions permettant de concilier l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la performance collective de l'entreprise.

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définit la QVT comme un « état de complet bien-être physique, mental et social ».

Au-delà de la prévention des risques psycho-sociaux, les entreprises se doivent désormais d'améliorer la qualité de vie au travail de leurs salariés.

La Semaine 2020 QVT 100 % digitale

La Semaine pour la qualité de vie au travail, organisée par le réseau ANACT-ARACT, se déroulera cette année du 15 au 19 juin avec une programmation 100 % digitale, à travers des webconférences et des podcasts.

Pour accompagner les entreprises dans leur reprise d'activité post-confinement, le programme a été entièrement remanié afin de débattre des enseignements transitoires ou durables de la crise sanitaire et de répondre aux questions du moment :

Qu'est-ce qui permet à certaines entreprises d'ajuster leur mode de production en période de crise tout en préservant la santé de leurs salariés ?

Quel rôle pour le management et le dialogue social dans la période actuelle ?

De quelles façons relancer la dynamique sociale interne de l'entreprise pour favoriser une reprise d'activité de qualité ?

Comment améliorer le travail demain ?

La Semaine proposera des webconférences, des vidéos, des podcasts et des récits pour partager :

- Des expériences d'entreprises qui permettent de combiner évolutions de leur organisation, et prévention au plus près du terrain ;
- Les résultats des questionnaires et appels à témoignages du réseau ANACT-ARACT sur le télétravail et le travail sur site en mode dégradé ;
- Des recommandations pour accompagner la phase de reprise d'activité post-confinement.

Le programme est disponible à l'adresse suivante :

<https://semaineqvt.anact.fr/>

Retrouvez des pistes de travail et toutes les informations nécessaires pour vous aider à mener votre démarche QVT et élaborer un plan d'actions :

<https://www.legisocial.fr/dossiers-premium/qualite-vie-travail.html> »

Contenu du dossier :

Pourquoi et comment mener une démarche de QVT

La QVT

Les enjeux du travail

Les enjeux sociétaux

Les enjeux santé

Les enjeux du marché

La nécessité d'une politique RH sur la QVT

L'obligation de négociation sur la QVT

La démarche de QVT en 4 étapes

Les 10 points clés pour concilier télétravail et QVT

La prévention de l'ennui au travail

Le bien être des salariés

La prévention des RPS

Les RPS

Les facteurs de RPS

L'évaluation des RPS

La démarche de prévention des RPS

La bientraitance professionnelle

La reconnaissance au travail

Le sens du travail

la dégradation de la santé psychologique des salariés dans un contexte de crise sanitaire

La prévention des RPS dans un contexte de crise sanitaire

Promouvoir le sport en entreprise

la Semaine pour la QVT 2020

Exemple de charte sur les réunions

Exemple de plan d'actions QVT

Exemples d'accords collectifs relatifs à la QVT